



Conduite à tenir en cas de découverte D'un véhicule suspect ou piégé



Vous êtes informé ou vous découvrez la présence d'un véhicule suspect.

1 – Noter les éléments factuels :

- Marque, couleur, immatriculation du véhicule
- Localisation
- Contenu visuel de la voiture



Ne jamais essayer de pénétrer dans le véhicule suspect
Ne pas tenter d'ouvrir coffre ou portière
Ne pas déplacer le véhicule Rester à distance de sécurité
Ne pas déplacer le véhicule



2 – Procéder à l'évacuation des personnes

- Mettre en place un périmètre de sécurité (200m)
- Si le véhicule est stationné dans un parking souterrain, faire évacuer le bâtiment

3 – Alerter le numéro d'urgence unique accessible :

- En période normale : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30
- En période d'activité restreinte : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

05 46 45 83 64

Qui préviendra les forces de l'ordre

4 – Rester à disposition des forces de l'ordre et du service de déminage